
Assemblée communale du 9 décembre 2025

Présidence : Monsieur Sébastien Baudin, Syndic

Scrutateurs : Messieurs Jean-Marie Mollard et Pierre-André Volery

Présents : 68 (selon liste des présences)

Excusé(s) : Mesdames Cécile Berger, Gisèle Juon, Simone Lambert, Esther Olling, Angélique Thürler et Sandra Volery
Messieurs Patrick Buchs, Frédéric Fasel, Rolf Fehlmann, Jean Juon et Martial Pillonel

A 20h00, Monsieur le Président ouvre l'assemblée et souhaite la plus cordiale des bienvenues aux citoyennes et citoyens présents.

Cette assemblée a été convoquée par la Feuille Officielle N° 48 du 28 novembre 2025, par avis sur le site internet de la commune, par affichage au pilier public et par envoi à tous les ménages.

Aucune remarque n'étant formulée concernant le mode de convocation, cette assemblée est valablement constituée et apte à délibérer.

Il donne ensuite connaissance de l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 20 mai 2025
2. Désignation de l'organe de révision
3. Budget 2026
 - a) Présentation du budget du compte de résultats et rapport de la commission financière
 - b) Présentation du budget du compte des investissements et rapport de la commission financière
 - c) Vote final du budget du compte de résultats et des investissements
4. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 mai 2025

Ce procès-verbal étant joint à la convocation, Monsieur le Président demande s'il y a des remarques ou des demandes de renseignement.

La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal de l'assemblée communale du 20 mai 2025 est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Désignation de l'organe de révision

Le mandat attribué à la société Fiduflex SA étant arrivé à terme, il y a lieu de nommer un nouvel organe de révision pour le contrôle des comptes. Il est à noter que plusieurs reconductions sont possibles ; toutefois, la durée du mandat ne peut excéder six ans successifs.

L'organe de révision est désigné par l'assemblée communale sur proposition de la commission financière pour un contrôle d'un à trois exercices.

Monsieur Vincent Schmid, au nom de la commission financière, signale que trois offres ont été réceptionnées pour l'attribution de ce mandat à savoir :

- GF Audit SA à Granges-Paccot / CHF 4'300.- HT
- PME 360 à Payerne / CHF 8'000.- HT à CHF 9'000.- HT
- BDO SA à Villars-sur-Glâne / CHF 5'800.- HT à CHF 6'200.- HT

Après analyse de trois offres reçues, Monsieur Vincent Schmid propose à l'assemblée de désigner GF Audit SA à Granges-Paccot comme organe de révision externe de la commune pour le contrôle de trois exercices (2025-2026-2027). Les honoraires s'élèveront à CHF 4'300.- HT.

La parole n'ayant pas été demandée, l'assemblée décide d'attribuer, par 67 voix et une abstention, le mandat de révision à GF Audit SA pour le contrôle des exercices 2025, 2026 et 2027, au tarif de CHF 4'300.- HT par exercice.

3. Budget 2026

a) Présentation du budget du compte de résultats

Lecture est donnée par Monsieur Patrik Fehlmann du budget du compte de résultats 2026 récapitulé comme suit :

RECAPITULATION BUDGET COMPTE DE RESULTATS	Budget 2026	
	Charges	Revenus
TOTAUX RESULTATS	7'574'500.00	7'317'200.00
ADMINISTRATION GENERALE	976'650.00	104'500.00
ORDRE PUBLIC	189'100.00	68'300.00
FORMATION	2'067'550.00	206'000.00
CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	50'600.00	0.00
SANTE	744'600.00	4'000.00
PREVOYANCE SOCIALE	905'000.00	1'500.00
TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	475'700.00	5'000.00
PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	798'300.00	741'800.00
ÉCONOMIE	29'500.00	45'000.00
FINANCES ET IMPOTS	1'337'500.00	6'141'100.00
Excédents charges résultats		257'300.00

Le budget du compte de résultats a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 27 octobre 2025 et présenté à la Commission financière le 25 novembre 2025.

b) Présentation du budget du compte des investissements

Lecture est donnée par Monsieur Patrik Fehlmann du budget du compte des investissements 2026 récapitulé comme suit :

RECAPITULATION BUDGET COMPTE INVESTISSEMENTS	Budget 2026	
	Charges	Revenus
TOTAUX INVESTISSEMENTS	8'660'000.00	512'000.00
ADMINISTRATION GENERALE	120'000.00	0.00
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	4'500'000.00	0.00
PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	2'990'000.00	90'000.00
ÉCONOMIE	1'050'000.00	422'000.00
Excédents charges investissements		8'148'000.00

Le budget du compte des investissements a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 27 octobre 2025 et présenté à la Commission financière le 25 novembre 2025. Ce budget n'est constitué que de reports de crédits d'engagement déjà votés.

Les reports d'investissements (crédits d'engagement votés) se présentent de la manière suivante :

- a) Aménagements extérieurs salle communale de Montet (travaux pas entamés) : CHF 120'000.-
- b) Aménagement de nouvelles infrastructures sportives à Aumont et Montet (travaux en cours) : CHF 4'500'000.-
- c) Mise en séparatif des eaux du village de Montet (travaux pas entamés) : CHF 2'540'000.-
- d) Mandat d'étude parallèle (étude en cours) : CHF 450'000.-
- e) Réfection routes chemins agricoles (travaux en cours) : CHF 1'050'000.-

Rapport de la Commission financière

La parole n'étant plus demandée, la Commission financière livre son rapport sans remarque particulière. Elle recommande aux citoyens d'approuver le budget du compte de résultats et des investissements tel que présenté.

c) Vote final du budget du compte de résultats et des investissements

Les budgets du compte de résultats 2026 et du compte des investissements 2026 sont approuvés par l'assemblée par 67 voix et une abstention.

4. Divers

Monsieur le Président ouvre la discussion et donne la parole aux citoyens présents.

Monsieur Pierre Mändly s'informe de l'état d'avancement des travaux sur le terrain de football de Montet et demande à quelle date il sera à nouveau possible de l'utiliser. Il s'interroge également sur l'avenir de la buvette, actuellement propriété du FC.

Monsieur le Président lui répond que le terrain sera prêt pour la reprise du championnat 2026–2027, soit en août 2026. Concernant la buvette, la commune est dans l'attente d'une décision du FC quant à une éventuelle reprise. Aucun travaux ne seront entrepris d'ici là.

Monsieur Gilbert Müller demande s'il est prévu une augmentation future de la fréquence des transports publics pour la desserte des villages de la commune.

Monsieur le Président indique que la cadence est déjà plus élevée qu'auparavant, notamment depuis que les élèves utilisent les transports publics.

Monsieur Cédric Péclard précise qu'il convient d'adresser à la commune toute remarque à ce sujet ; celles-ci seront ensuite transmises à la commission des transports de la COREB, qui les relatera aux organes concernés en vue d'éventuelles adaptations des horaires, lesquelles interviennent une fois par an.

La parole n'étant plus demandée, et avant de clore cette assemblée, Monsieur le Président remercie pour leur travail ses collègues du Conseil, les employés communaux et toutes les personnes qui s'engagent pour la commune.

Il remercie également les citoyennes et citoyens présents et lève l'assemblée à 20h45.

Le Président

Le secrétaire

Sébastien Baudin

Daniel Fasel